

Wavre – Notes sur la S. A. Les Tanneries de la Dyle et ses origines

Le 13 avril 1869, la Députation permanente du Brabant autorisait Jules Buisseret à faire construire une tannerie-corroierie dans une dépendance de son habitation sise rue du Sablon, à Wavre¹. Le 16 août suivant, les travaux de construction ayant été menés à bien, ce dernier sollicitait du Gouverneur de la province l'autorisation de mettre en activité ses installations. Huit jours plus tard, il obtenait une réponse favorable².



Jules Buisseret (1837-1919)
(Collection Mlle Jeanne Buisseret).

Depuis qu'elle s'était fixée à Wavre, la famille Buisseret avait toujours été intéressée à l'industrie du cuir³. En 1792, Pierre Buisseret, natif de Thuin, avait été à l'origine de la création de la première tannerie Buisseret⁴. Après son décès, survenu en 1814, ses fils Charles, Pierre-Joseph et Étienne étaient à leur tour devenus des tanneurs et avaient eux aussi exercé leur industrie à Wavre⁵. En 1851, les deux premiers, célibataires, exploitaient ensemble une tannerie établie rue des Tanneries, le long de la Dyle⁶. À la même époque, leur frère Étienne dirigeait sa propre industrie, sise rue des Brasseries⁷. Ce dernier avait associé trois de ses fils à la direction de son entreprise. L'aîné, Charles, après son mariage, s'était

établi tanneur à Binche (vers 1850)⁸. Son frère Vincent-Antoine avait, lui, été intéressé de si près à la direction de la tannerie paternelle, qu'en mars 1869, son cadet Jules avait jugé bon d'établir à son tour sa propre petite industrie⁹.

Jules Buisseret était né à Wavre le 16 octobre 1837. Le 16 avril 1863, il s'était allié à une jeune wavrienne du nom d'Élisabeth Beaufaux, fille d'un imprimeur établi en cette même ville¹⁰. En mars 1869, le couple était déjà propriétaire d'une habitation pourvue de vastes dépendances, situées au bas de la rue du Sablon (future rue de Namur)¹¹. Cet immeuble avait notamment appartenu au brasseur Louis Defaq qui, dans une des dépendances, avait exploité un moulin à huile¹². C'est à cet endroit que fut élevée la tannerie des établissements gérés par la S.A. *Les Tanneries de la Dyle*. À la mort d'Étienne Buisseret, survenue le 5 juin 1870, ce fut selon toute vraisemblance son fils Vincent-Antoine qui lui succéda à la tête de la tannerie sise rue des Brasseries¹³. Lorsque quelques mois plus tard, ce dernier s'embarqua pour les États-Unis avec toute sa famille, Jules Buisseret se trouva être le seul Buisseret à encore s'occuper de l'industrie du cuir à Wavre¹⁴ ; son dernier oncle paternel, Pierre-Joseph Buisseret y était en effet décédé, Place d'Armes, le 3 octobre 1870¹⁵.

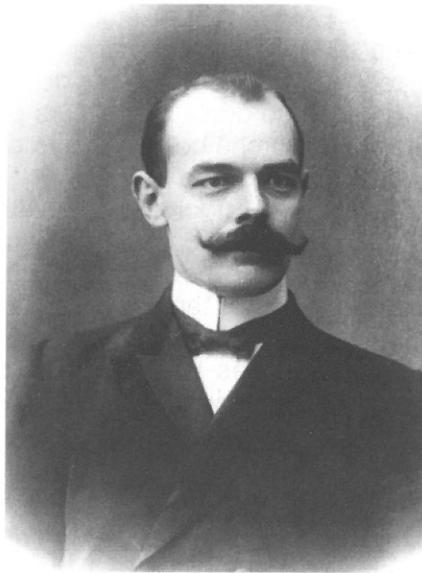


Wavre — Rue de Namur, vers 1909. À l'avant-plan, à droite, l'immeuble de la famille Buisseret (Collection C.H.A.W.).

Lorsqu'en 1869, Jules Buisseret avait établi sa propre tannerie-corroierie, l'industrie belge du cuir traversait depuis déjà plusieurs années une crise assez sévère. À en croire les rapports de la Chambre de Commerce de Nivelles, l'absence de droits protecteurs poussait les producteurs étrangers à inonder le marché belge de leurs différents produits¹⁶. À l'inverse, la politique protectionniste menée par différents gouvernements étouffait l'industrie belge. En fonction de cette situation, les tanneurs belges étaient apparemment condamnés à subir pour longtemps encore les effets néfastes d'une concurrence déloyale¹⁷. À Wavre même, Buisseret devait, de plus, tenir compte de l'existence d'une demi-douzaine de tanneries dont les propriétaires, au courant des années 1860, s'étaient montrés bien décidés à poursuivre leurs activités¹⁸. Le tout explique sans doute les débuts assez modestes de la nouvelle tannerie-corroierie de la rue de Namur. En mars 1869, Jules Buisseret se proposait en effet de ne traiter annuellement qu'environ 500 peaux (peaux de vaches et de chevaux confondues)¹⁹.

L'autorisation accordée à Buisseret en 1869 l'avait été pour trente années et ce dernier en profita pleinement²⁰. L'entreprise prit en effet de plus en plus d'importance sans perdre son caractère familial. À la tannerie et à la corroierie, Buisseret associa une hongroierie et une petite fabrique de parchemin. Dans un atelier particulier, les hongroyeurs produisaient des cuirs blancs. Dans la parcheminerie, à partir de peaux exotiques rendues transparentes au moyen de trempages dans des bains de sulfure de sodium, des lavages répétés et un étendage sur châssis, on fabriquait un parchemin utilisé par la suite pour former des lanières²¹. Ces trempages dans le sulfure de sodium étaient à l'origine des odeurs nauséabondes d'hydrogène sulfuré qui suscitaient parfois des réactions de la part des voisins immédiats de la tannerie²².

Le personnel de l'entreprise n'était pas très étendu. À la fin du XIX^e siècle, Jules Buisseret n'employait toujours que sept ouvriers: trois ouvriers tanneurs et corroyeurs ainsi que quatre ouvriers hongroyeurs²³. En 1880, rares étaient les tanneries en activité dans la province de Brabant dont le personnel était beaucoup plus important²⁴. À cette époque, les exploitants des diverses tanneries situées dans l'arrondissement de Nivelles n'employaient que des ouvriers âgés d'au moins 16 ans, ce qui était loin d'être le cas dans tous les secteurs industriels. En moyenne, les ouvriers tanneurs travaillaient en fait de dix à douze heures par jour, pour un salaire quotidien allant de 1fr25 à 3fr50²⁵. En 1899, sans avoir sollicité une nouvelle autorisation des autorités provinciales, les Buisseret avaient continué à exploiter leurs différents ateliers. Malgré quelques difficultés et grâce à un rapport assez favorable des services de l'Inspection du Travail, Buisseret père avait néanmoins vu ses anciens droits



Émile Buisseret (1878-1946)
(Collection Mlle Jeanne Buisseret)

d'exploitation renouvelés pour une période de quinze années à partir du mois de janvier 1903²⁶. Quatre ans plus tard, il avait encore obtenu le droit de construire de nouveaux bâtiments, très volumineux, à proximité des divers ateliers qui existaient déjà précédemment²⁷.

Élisabeth Beaufaux étant décédée le 11 septembre 1906, de profondes modifications patrimoniales survinrent peu de temps après. Né à Wavre en juin 1878, Émile Buisseret était, parmi les fils de Jules, celui qui était destiné à devenir un jour ou l'autre le patron de l'entreprise²⁸. En vertu d'un acte de partage passé le 23 mai 1908, Émile Buisseret devint le propriétaire de la maison sise rue de Namur et de la tannerie familiale²⁹. À partir de cette époque, il prit officiellement la direction de l'entreprise et en fit une *Manufacture générale de cuirs chromés*³⁰. Cinq années plus tard, le 14 juillet 1913, il fondait ensuite la *Manufacture de Cuir Émile Buisseret et Cie*, société en commandite simple, dont le capital social était fixé à 200.000 francs, représenté par deux cents parts de mille francs chacune³¹. Le capital de cette société, qui avait évidemment pour objet la fabrication et la vente du cuir, avait été fourni en grande partie par de proches parents d'Émile, dont son père, sa sœur Angèle, son beau-frère Camille Guilmin, pharmacien à Wavre, et son beau-père Édouard Lodewyck, de Saint-Servais. Un négociant en cuirs

et en poils, du nom d'Alfred Menke, domicilié à Anvers, avait également figuré au rang des fondateurs, tout comme un agent de change malinois répondant au nom de Jules Marchal³². Émile Buisseret étant le seul associé commandité, la gestion de la société dépendait uniquement de lui³³. La première guerre mondiale fut apparemment cause de grandes difficultés pour la société et, au lendemain de ce conflit, le besoin d'argent frais incita Émile Buisseret à chercher la collaboration de nouveaux associés. Persuadés de pouvoir assurer la rentabilité d'établissements possédant un outillage moderne et performant, le 18 mai 1920 Émile Buisseret et ses associés décidaient de mettre en liquidation la société en commandite³⁴. Le même jour, devant le notaire Gaston Fortamps, de Wavre, ces derniers participaient à la fondation d'une société anonyme: *Les Tanneries de la Dyle*. Les statuts de cette société étaient enregistrés dix jours plus tard³⁵.

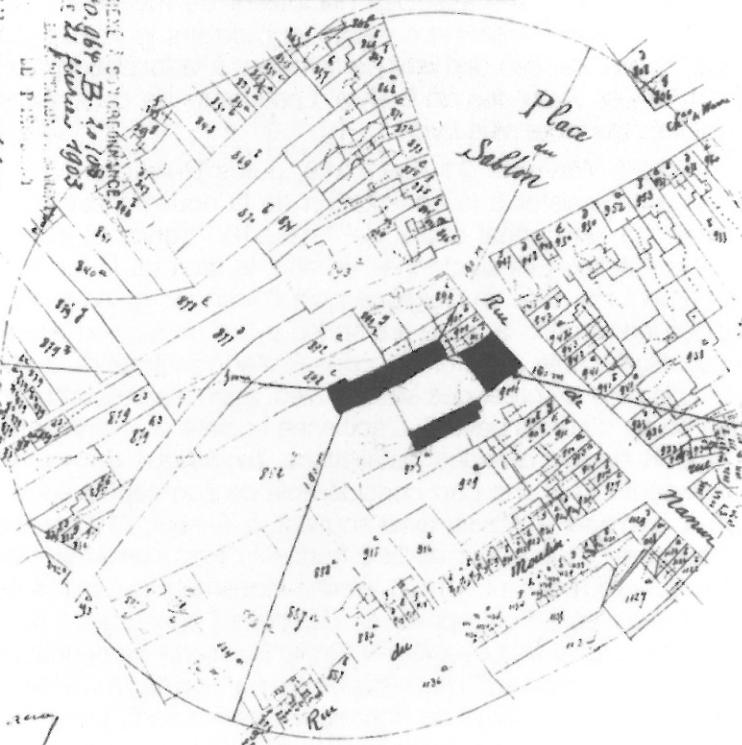
Décédé à Wavre le 21 mai 1919, Jules Buisseret n'avait pas eu l'occasion d'assister à la constitution de la nouvelle société³⁶. Celle-ci reposait sur un capital social de 1.100.100 francs et son objet était assez ambitieux. Elle se donnait en effet le droit de louer ou d'acquérir des immeubles, tant en Belgique qu'à l'étranger, et de s'intéresser par voie de participation à toute entreprise ayant un rapport avec l'industrie du cuir. Sur simple décision du conseil d'administration, la société avait de plus le droit de créer des succursales, agences ou comptoirs, en Belgique ou en d'autres pays³⁷. L'ancienne société en commandite lui avait fait apport de ses diverses installations, tandis que de nouveaux associés avaient fourni une part considérable de son capital social. Jean De Bienne, banquier à Wavre, avait souscrit, à lui seul, 710 actions de capital, chacune d'une valeur de 500 francs³⁸. Trois veriétois, Arnold Hanlet, Auguste Fairon, et Arnold Wertz, industriels du cuir, s'étaient eux aussi intéressés à l'entreprise. Ils détenaient ensemble 240 des 2.200 actions de capital de la société³⁹. Émile Buisseret demeurait bien sûr un actionnaire important mais d'autres personnages financièrement influents étaient à même de donner, le cas échéant, une direction nouvelle à la société. Dans l'acte constitutif, Émile Buisseret était désigné aux fonctions de directeur de la société pour toute sa durée d'existence, mais un conseil d'administration, formé par cinq actionnaires et jouissant des pouvoirs les plus étendus quant à la gestion de l'entreprise, avait évidemment été mis sur pied. Émile Buisseret figurait parmi les premiers administrateurs, tout comme Jules Marchal, Alfred Menke, Jean De Bienne et Arnold Wertz, ce dernier siégeant en tant que président⁴⁰.

Dans un premier temps, la nouvelle société, dont le siège social était fixé rue de Namur, connut une expansion remarquable. En 1921, de nouvelles machines furent installées dans l'établissement qui employait à

Commune de Wavre.

S^{on} M

Le 1^{er} Janvier 1903
à Wavre
Le Plan



Situation de la tannerie de Jules Buisseret
(A.G.R., G.P.B., O.245 e 1903).

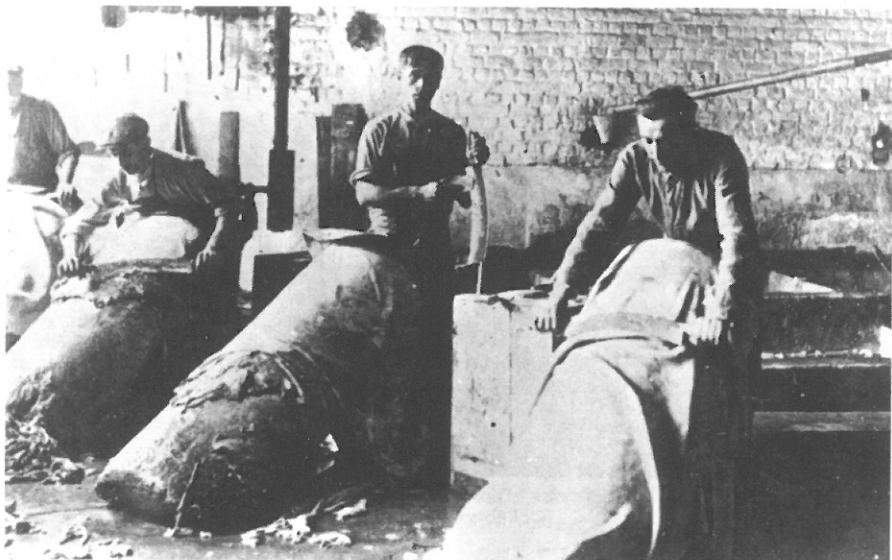
Fig. 32 Cest Dix fait plan
échelle conforme au plan
D'après le 1^{er} Janvier 1903
Le Directeur du com.



Les ouvriers des «Tanneries de la Dyle», vers 1920
(Collection C.H.A.W.).

cette époque une vingtaine d'ouvriers⁴¹. Louis Buisseret, neveu d'Émile et actionnaire fondateur, avait apparemment été associé à la direction de la société⁴². En 1924, celle-ci traitait 300 peaux par semaine (on était loin des 500 peaux traitées annuellement en 1869). Un dépôt permanent de 1.000 peaux de bovidés, sèches ou salées, était également maintenu⁴³. La spécialité des *Tanneries de la Dyle* était à cette époque la production de cuirs destinés aux articles de sellerie et de voyage ainsi qu'à la fabrication des chaussures. Un tannage minéral au chrome permettait, de plus, de fabriquer des fouets de chasse et des lanières. En 1929-1930, les produits de la société étaient réputés dans toute la Belgique pour leur qualité et leur finition⁴⁴.

Nous ne savons si la crise des années 30 fut réellement à l'origine de la chute des *Tanneries de la Dyle*, mais il est certain que ce fut à cette époque que la société commença à éprouver certaines difficultés⁴⁵. Durant l'année 1931, les stocks de marchandises produits par la société n'avaient pu être entièrement écoulés et avaient connu une sérieuse dépréciation. Plusieurs clients avaient également été confrontés à des problèmes financiers⁴⁶. Dans les faits, le 19 mars 1932, les actionnaires de la société furent réunis à Wavre en assemblée générale, devant le notaire Godts, afin de décider ou non de la dissolution de la société. Une solution transitoire fut adoptée à l'unanimité : la réduction du capital social à 330.000 francs, par la réduction de la valeur nominale des 2.200



Scène de travail dans les ateliers des «Tanneurs de la Dyle», vers 1920
(Collection C.H.A.W.).

actions, de 500 francs à 150 francs. À cette époque, Jean De Bienné, administrateur de la société, ne détenait plus que 203 actions de la société (contre 700 en 1920). On décida aussi de ramener à trois le nombre des administrateurs de la société, ce qui fut fait immédiatement⁴⁷. Émile Buisseret avait approuvé les décisions adoptées en mars 1932, mais sans doute uniquement du bout des lèvres. Avant le 10 juin suivant, il avait démissionné de ses fonctions de directeur, demeurant néanmoins, avec Jean De Bienné et Arnold Wertz, un des trois administrateurs de la société⁴⁸. Jean De Bienné avait alors été chargé de la gestion journalière de l'entreprise. La situation n'ayant pu être améliorée, le 16 décembre 1932, une nouvelle assemblée générale des actionnaires fut organisée à Bruxelles. Celle-ci décida positivement de la dissolution immédiate de la société et de sa mise en liquidation. Trois liquidateurs furent désignés: Jean De Bienné, Arnold Wertz et Camille Guilmin, beau-frère d'Émile Buisseret⁴⁹.

Ainsi s'achevaient les activités des Tanneries de la Dyle, comme celles d'Émile Buisseret dans le domaine du cuir. Ayant perdu son fils unique, Marcel, le 24 septembre 1934, Émile Buisseret s'éteignit à Saint-Gilles-les-Bruxelles, le 2 décembre 1946⁵⁰.

Joseph Tordoir

Notes

- 1** Archives Générales du Royaume (A.G.R.), *Gouvernement provincial du Brabant. Établissements insalubres*. Dossier O.645 (= G.P.B., O.645). Arrêté de la Députation permanente de la province du Brabant, en date du 13 avril 1869.
- 2** A.G.R., *Idem*, Lettre de Jules Buisseret au Gouverneur de la province du Brabant, en date du 16 août 1869, et réponse du Gouverneur, du 24 août 1869.
- 3** Sur la famille Buisseret, établie à Wavre, voir : de Buisseret, E., *Étude généalogique sur la famille de Buisseret en Thudinie et en Brabant*, dans *Brabantica*, t. V, 1^{re} partie, Bruxelles, 1960, p. 161-218. Le 7 janvier 1783, Pierre Buisseret, né à Thuin le 9 décembre 1748, épousa à Wavre Anne-Marie Lints. Il est à l'origine de la branche wavrienne des Buisseret.
- 4** *Un siècle dans l'Industrie du cuir. Encyclopédie illustrée de l'Industrie belge*, Bruxelles, 1930, p. 186. Information reprise dans *Cellule Mémoire Populaire — Brabant wallon. Réalités populaires en Brabant wallon. Documents relatifs à l'histoire des travailleurs de 1830 à 1980*, t. I, Nivelles, 1982, p. 23.
- 5** de Buisseret, E., *op. cit.*, p. 185. Étienne Buisseret était né à Wavre le 16 octobre 1783. Ses frères Charles et Pierre-Joseph y étaient nés en 1790 et 1794.
- 6** A.G.R., *Chambre de commerce de Nivelles*, n°720. Tableau statistique indicatif de l'importance de la ville de Wavre sous le rapport de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, au 1er avril 1851, article 25. À cette époque, douze tanneries existaient à Wavre. Popp, P. C., *Atlas cadastral parcellaire de la Belgique. Province de Brabant. Arrondissement de Nivelles. Canton de Wavre. Ville de Wavre, Bruges*, s.d. ; art. 81. Cette tannerie était connue au cadastre sous le numéro 843, de la section M.
- 7** Cette tannerie était connue au cadastre sous le numéro 761, de la section M.
- 8** de Buisseret, E., *op. cit.*, p. 186. En 1870, il était toujours tanneur à Binche. A.G.R., *Enregistrement des Domaines* (E.D.D.), n°4.664. Canton de Wavre, année 1870. Déclaration de succession n°50, en date du 26 octobre 1870. Ce Charles Buisseret était né à Wavre le 11 avril 1826.
- 9** de Buisseret, E., *op. cit.*, p. 187. Vincent-Antoine Buisseret était né à Wavre le 22 avril 1828. Le 12 février 1855, il y avait épousé Isabelle Marschouw. A.G.R., G.P.B., O.645. Lettre de Jules Buisseret au Gouverneur de la province du Brabant, en date du 7 mars 1869. Tarlier, H., *Almanach du commerce et de l'Industrie* (2^e partie, 1861), Bruxelles, 1860-1861, p. 570.
- 10** de Buisseret, E., *op. cit.*, p. 189-190. Élisabeth Beaufaux était née à Wavre le 3 février 1844, fille d'Antoine Beaufaux et de Catherine Delfosse. Sur les Beaufaux, de Wavre, voir : de Buisseret, E., *Les Beaufaux de Wavre*, dans *Wavriensia*, t. XVIII, 1969, n°2, p. 25-60. Sur les Delfosse originaires d'Opprebais-Sart-Risbart : de Buisseret, E., *Généalogie des Delfosse de Sart-Risbart et Incourt*, dans *Brabantica*, t. IV, 1^{re} partie, Bruxelles, 1959, p. 193-224.
- 11** A.G.R., G.P.B., O.645. Lettre de Jules Buisseret au Gouverneur de la province du Brabant, en date du 7 mars 1869.
- 12** Popp, P. C., *Atlas cadastral parcellaire de la Belgique. Province de Brabant. Arrondissement de Nivelles. Canton de Wavre. Ville de Wavre, Bruges*, s.d., art. 772.
- 13** A.G.R., E.D.D., n°4.664. Canton de Wavre, année 1870. Déclaration de succession n°50, en date du 26 octobre 1870.
- 14** de Buisseret, E., *Étude généalogique sur la famille de Buisseret...*, p. 187. Le couple Buisseret-Marschouw s'embarqua pour les États-Unis, vers 1871.
- 15.** Arbre généalogique de Monsieur Jean-Pierre Magos, Wavre.
- 16** *Mémorial administratif de la province de Brabant*. Année 1863, 2^e partie, t. LXXXIX, Bruxelles, 1863, p. 865. *Idem*, *Année 1864*, 2^e partie, t. XCL, Bruxelles, 1864, p. 788-789. *Idem*, *Année 1867*, 2^e partie, t. XCVIII, Bruxelles, 1867, p. 862-863. *Exposé de la situation administrative de la province de Brabant. Année 1865*, Bruxelles, 1865, p. 958-959. *Idem*, *Année 1869*, Bruxelles, 1869, p. 916-917.
- 17** *Mémorial administratif de la province de Brabant. Année 1867*, 2^e partie, t. XCVIII, Bruxelles, 1867, p. 862-863.
- 18** A.G.R., G.P.B., n°E.294. Établissements industriels de l'arrondissement de Nivelles, en 1878. Tanneries-corroieries existant à Wavre, en 1870 : établissements Jacques Roovers, Jules Buisseret, Nestor Thibault, Jules Piat, Charles Theys, Charles Everaerts, Alfred Lambeau, Léon Lambeau.

- 19 A.G.R., G.P.B., O.645. Lettre de Jules Buisseret au Gouverneur de la province du Brabant, en date du 7 mars 1869.
- 20 *Idem*, Ministère de l'Industrie et du Travail. Inspection du travail. District de Louvain, rapport en date du 4 décembre 1902.
- 21 *Idem*, Ministère de l'Industrie et du Travail. Inspection du travail. District de Louvain, rapport en date du 5 février 1903.
- 22 *Idem*, Ministère de l'Industrie et du Travail. Inspection du travail. District de Louvain, rapport en date du 4 décembre 1902. Dès le mois de mars 1869, un voisin de Buisseret, le dénommé Legrand s'était opposé à l'installation de la tannerie pour des questions d'hygiène. Lettre de Philibert Legrand au collège échevinal de la ville de Wavre, en date du 20 mars 1869. En janvier 1903, différentes plaintes furent encore adressées à l'encontre de Jules Buisseret. Aux dires du propriétaire d'une habitation voisine, « la tannerie (nous) donne une peste à ne pouvoir y habiter contre... ». Lettre de Brossart-Legrand au collège échevinal de la ville de Wavre, en date du 8 janvier 1903.
- 23 *Idem*, Lettre de Jules Buisseret-Beaufaux au Gouverneur de la province de Brabant, en date du 19 décembre 1902.
- 24 *Statistique de la Belgique. Industrie. Recensement de 1880*, publié par le *Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction Publique*, t. II, Bruxelles, 1887, p. 609. En 1880, les 36 tanneries-corroieries qui existaient dans la province de Brabant, employaient un ensemble de 498 ouvriers.
- 25 *Idem*, t. III, Bruxelles, 1887, p. 650-651.
- 26 A.G.R., G.P.B., O.645. Délibération du collège échevinal de Wavre, en date du 17 janvier 1903.
- 27 A.G.R., *Idem*, Lettre du bourgmestre de la ville de Wavre au Gouverneur de la province, en date du 19 mars 1907.
- 28 de Buisseret, E., *op. cit.*, p. 191-192.
- 29 *Annexes au Moniteur Belge de 1920. Recueil spécial des actes, extraits d'actes, procès-verbaux et documents relatifs aux sociétés commerciales*, 2^e trimestre, Bruxelles, 1920, p. 3488. Référence à un acte du notaire Stévenart de La Hulpe.
- 30 A.G.R., G.P.B., O.645. Lettre d'Émile Buisseret au Gouverneur de la province de Brabant, en date du 27 juillet 1912.
- 31 *Annexes au Moniteur Belge de 1913. Recueil spécial des actes...*, 3^e trimestre, t. XCVIII, Bruxelles, 1913, art. 5628, p. 608.
- 32 *Annexes au Moniteur Belge de 1920. Recueil spécial des actes...*, p. 3488. Liste des actionnaires de la société en commandite. Angèle Buisseret, sœur cadette d'Émile, était née à Wavre le 25 décembre 1880. Sa sœur Jeanne, née au même lieu le 6 février 1876, y avait épousé le 8 juillet 1905, le pharmacien Camille Guilmot né à Erquelinnes le 16 juillet 1864. Émile Buisseret avait pour sa part épousé Esthelle Lodewyck, née à Malines le 28 janvier 1880, fille d'Édouard et d'Esthelle Andries. Le mariage avait été célébré le 19 avril 1909. Au rang des fondateurs figuraient également Nestor Gilson époux de Sarah Andries, de Malines ; Ernest Gilson, pharmacien à Namur ; Octave Sapart, négociant à Wavre ; Raymond Andries, docteur en médecine à Malines.
- 33 *Annexes au Moniteur Belge de 1913. Recueil spécial des actes...*, art. 5628, p. 608.
- 34 *Annexes au Moniteur Belge de 1920. Recueil spécial des actes...*, p. 3488. Mlle Buisseret, présidente d'honneur du Cercle historique et archéologique de Wavre souligne qu'Émile Buisseret avait refusé de travailler pour les Allemands durant la guerre 14-18.
- 35 *Idem*, art. 6603, p. 3484-3487.
- 36 de Buisseret, E., *op. cit.*, p. 189.
- 37 *Annexes au Moniteur Belge de 1920. Recueil spécial des actes...*, p. 3484. Chapitres I et II.
- 38 *Idem*, p. 3485. Chapitre II.
- 39 *Ibidem*.
- 40 *Idem*, art. 6604, p. 3488-3489.
- 41 A.G.R., G.P.B., O.645. Lettre d'Émile Buisseret au collège échevinal de la ville de Wavre, en date du 8 novembre 1921.
- 42 de Buisseret, E., *op. cit.*, p. 194. Louis Buisseret était le fils de René Buisseret, frère aîné d'Émile. *Annexes au Moniteur Belge de 1920. Recueil spécial des actes...*, p. 3485.

- 43** A.G.R., *G.P.B.*, O.645. Ministère de l'Industrie et du Travail. Instruction d'une demande en autorisation d'établissement, rapport du 13 août 1924.
- 44** *Un siècle dans l'Industrie du cuir. Encyclopédie illustrée de l'Industrie belge*, Bruxelles, 1930, p. 187-188.
- 45** Annexes au *Moniteur Belge* de 1929. *Recueil spécial des actes...*, 2^e trimestre, Bruxelles, 1929, art. 4330.
- 46** Annexes au *Moniteur Belge* de 1932. *Recueil spécial des actes...*, 2^e trimestre, Bruxelles, 1932, art. 4097, p. 633.
- 47** *Idem*, art. 7494, p. 3153.
- 48** Annexes au *Moniteur Belge* de 1932. *Recueil spécial des actes...*, 3^e trimestre, Bruxelles, 1932, art. 10493, p. 360.
- 49** Annexes au *Moniteur Belge* de 1933. *Recueil spécial des actes...*, 1^{er} trimestre, Bruxelles, 1933, art. 42, p. 22-23.
- 50** de Buisseret, E., *op. cit.*, p. 192.